

SÉANCE D'INFORMATION



FAQ

01. Pourquoi organisons-nous une séance d'information ?
02. Que faut-il comprendre par « voyage d'études » ?
03. Quel est l'intérêt de ce voyage d'études pour le participant belge ?
04. À quoi (ne) peut-on (pas) s'attendre ?
05. Quelle est la logique du parcours suivi pendant le voyage d'études ?
06. De quels prérequis faut-il disposer pour participer au voyage d'études de façon optimale ?
07. Quelles mesures de précaution faut-il prendre ?
08. Que faut-il savoir sur les modalités de paiement ?
09. Que faire si j'ai encore des questions, des remarques ou des suggestions ?

01. Pourquoi organisons-nous une séance d'information ?

La réunion d'information fournira aux personnes potentiellement intéressées des informations globales sur le projet. Nous proposons en effet bien plus qu'un simple voyage d'études puisque des séances de formation et de débriefing font aussi partie de l'ensemble. Ces éléments seront expliqués en détails lors de la séance d'information.

À la suite de cette réunion, les personnes intéressées pourront se former une idée précise de ce que comprend réellement le voyage d'études et ce à quoi on peut ou non s'attendre. Ce n'est qu'à ce moment que peut avoir lieu l'inscription effective, actée par le paiement d'une avance non remboursable de 250,00 € ; on ne pourra donc invoquer par la suite l'ignorance ou la mauvaise compréhension du contenu du voyage d'études pour annuler sa participation. Les modalités de paiement sont consultables sur le document

« Modalités d'inscription et calendrier des séances d'information et de formation 2017 » (voir point 8).

Comme nous voyagerons ensemble huit jours, il est intéressant de nous rencontrer avant le départ afin que nous n'ayons plus à faire connaissance seulement arrivés à l'aéroport.

02. Que faut-il comprendre par « voyage d'études » ?

Un voyage d'études implique que l'on combine la transmission et l'acquisition de connaissances avec le matériel d'étude et de réflexion présentés sur place.

Il faut être bien conscient qu'un voyage d'études n'est en aucun cas un « citytrip », une escapade gourmande, un voyage d'agrément ou autres. Nous attendons des participants qu'ils prennent part à toutes les activités et ceci dans un état d'esprit serein et respectueux.

En outre, le participant doit être conscient que le voyage d'études nécessite également un fort engagement personnel ; ceci tant au niveau des longs trajets en autocar que des efforts physiques (chaque site étant visité effectivement). De bonnes chaussures de marche sont donc vivement recommandées.

Sans vouloir susciter quelque forme de discrimination que ce soit, les personnes moins valides intéressées par le voyage doivent être conscientes que certains sites peuvent être difficiles d'accès même avec une aide (entre autres en chaise roulante).

03. Quel est l'intérêt de ce voyage d'études pour le participant belge ?

En Belgique (mais ceci est valable pour le reste de l'Europe occidentale) règne l'image fautive selon laquelle Auschwitz recouvrirait la totalité de la Shoah. Ce n'est pas surprenant, la plupart des Juifs de nos régions ayant été déportés et exterminés à Auschwitz. Ce voyage d'études a donc pour objectif de montrer une autre « facette » de la Shoah.

Il est donc très intéressant de se familiariser avec cette « phase différente » (chronologiquement) de la Shoah qui – par rapport à l'image que nous nous en faisons habituellement – présente notamment d'autres structures avec lesquelles nous sommes moins familiers.

04. À quoi (ne) peut-on (pas) s'attendre ?

Contrairement au camp de concentration et centre d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, il ne reste que peu de traces (presque aucune) des centres d'extermination de l'ancien Gouvernement général (la Pologne pendant la Seconde Guerre mondiale). Ce « vide » est compensé par des **mémoriaux** et des **musées** très intéressants.

L'information historique servira de base, soutenue par du **matériel pédagogique**. En outre, plusieurs méthodes didactiques seront utilisées pendant le voyage d'études. Les accompagnateurs de la Fondation Auschwitz se baseront notamment sur des photographies,

des cartes, des croquis et des témoignages pour permettre aux participants de se former la meilleure image possible.

La Fondation Auschwitz ne défend **aucune position moralisatrice**. Cela signifie que pendant tout le voyage nous adopterons une attitude apolitique afin d'éviter tout débat idéologique ou politique !

Comme nous serons ensemble en déplacement pendant huit jours, il est nécessaire de maintenir une **bonne atmosphère dans le groupe** et ce, sur base d'une relation réciproque détendue, sociable et courtoise.

Nous attirons aussi votre attention sur le fait que les visites et la prise de conscience des atrocités commises par les nazis peuvent occasionner un **choc émotionnel** à certaines personnes. Pour permettre à chacun une réflexion personnelle, des moments de recueillement seront toujours prévus lors des visites ! Ceci se passera dans le respect et individuellement.

05. Quelle est la logique du parcours suivi pendant le voyage d'études ?

Nous avons essayé de donner à l'ensemble du parcours un ordre chronologique. C'est-à-dire que l'ordre de visite des sites tente de former un tout logique et justifié. Cependant, certains lieux s'écartent de cette chronologie ; pour des raisons pratiques, ceux-ci seront abordés plus tôt pendant le voyage.

Chaque étape au cours du voyage se conforme également à la volonté d'un parcours logique ; en particulier lors de la visite d'une ville, avec la visite associée de son ancien ghetto et de l'*Umschlagplatz* (l'endroit d'où la population juive était déportée) menant finalement au centre d'extermination.

06. De quels prérequis faut-il disposer pour participer au voyage d'études de façon optimale ?

Le voyage d'études ne nécessite aucun prérequis en dehors des explications préparatoires données lors des deux réunions de formation. Pendant celles-ci, nous présenterons un dossier de travail afin que le participant n'ait pas à effectuer de recherches par lui-même. La matière qui sera abordée au cours des deux séances de formation ne sera plus traitée au cours du voyage d'études, faute de temps. Pour cette raison, il est donc nécessaire et fortement recommandé d'y assister.

Pour que le voyage d'études ne soit pas seulement « technique », du point de vue historique, nous lirons aussi des témoignages ; ce qui se fera dans la langue d'origine, majoritairement l'anglais. Les collaborateurs de la Fondation Auschwitz assureront la plupart des visites guidées en français. Afin de garantir un haut niveau qualitatif au voyage d'études, nous ferons aussi appel à des guides locaux qui s'exprimeront en anglais. Par manque de temps, il n'y aura pas de traduction simultanée ! Nous partons donc du principe que les participants ont un niveau d'anglais suffisant pour pouvoir suivre sans problème une visite guidée (de base) en anglais.

Sur place, chaque participant recevra un dossier comprenant de courtes présentations des villes et lieux visités et des informations pratiques, telles que les adresses des hôtels où nous descendrons, des cartes et des plans, qui faciliteront le séjour en Pologne des participants.

Bien que les jeunes parlent un peu anglais, ce n'est pas le cas partout. Un glossaire des expressions de base en polonais sera fourni aux participants pour les cas d'urgence.

07. Quelles mesures de précaution faut-il prendre ?

Ce sont les mois de juillet et août qui sont les plus pluvieux. Nous vous recommandons donc de vous munir aussi de vêtements de pluie. Un printemps chaud peut mener à une abondance de moustiques et d'autres insectes. Il est plus que conseillé de se protéger des éventuelles piqûres et morsures. Un produit anti-insectes (avec minimum 50% de DEET, demandez conseil à votre pharmacien) peut prévenir de nombreux soucis. Les participants sont libres de prendre une assurance assistance auprès de leur société ou courtier d'assurance.

L'ASBL Mémoire d'/ La Fondation Auschwitz ne peut être tenue responsable d'éventuels accidents survenant lors du voyage d'études du fait de l'initiative personnelle d'un participant !

08. Que faut-il savoir sur les modalités de paiement ?

Le prix du voyage se monte à 650,00 € par personne. Ceci comprend : le vol aller et retour, les déplacements en autocar, les nuitées en chambre double, les repas (petit-déjeuner, déjeuner, dîner), les visites et visites-guidées (guides belges et locaux). Les dépenses et achats personnels ne sont pas compris dans le prix du voyage.

Si vous souhaitez une chambre seule pour quelque raison que ce soit, ceci est possible en payant un supplément de 150,00 €. Vous devrez exprimer ce choix de manière explicite sur le formulaire d'inscription en cochant la case correspondante. [Si le participant souhaite un changement sur place, il devra lui-même prendre – tant sur le plan de l'organisation que des finances – ses dispositions et assumer leurs conséquences].

Quant aux modalités de paiement, vous trouverez les échéances et les communications à mentionner sur le document « Modalités d'inscription et calendrier des séances d'information et de formation 2017 » (consultable sur le site Internet de la Fondation Auschwitz).

L'Euro n'est pas (encore) accepté en Pologne comme moyen de paiement, la monnaie locale utilisée est le Złoty¹. Il est interdit d'importer des PLN (Złotys). En général, on peut régler dans les grandes villes avec une carte de paiement et il est assez facile de retirer de l'argent.

09. Que faire si j'ai encore des questions, des remarques ou des suggestions ?

Si vous avez d'autres questions, des remarques ou des suggestions concernant les séances de formation, le voyage d'études en lui-même ou quoi que ce soit d'autre, vous pouvez contacter Johan Puttemans par courriel (johan.puttemans@auschwitz.be) ou par téléphone au numéro 02 512 79 98.

¹ Pour 1 euro, on compte environ 4 PLN (Złotys)